

LA RÉSERVATION

- Les réservations peuvent s'effectuer par courrier, téléphone, par mail ou sur www.vendee-camping-bellevue.com
 - La réservation d'un emplacement ou d'une location implique la signature d'un contrat de réservation et le versement d'un acompte correspondant à 30 % du montant total du séjour.
 - La réservation est définitive dès qu'elle fait l'objet d'une confirmation de notre part.
 - Le solde du séjour devra être réglé le jour de votre arrivée.
 - Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé quelle qu'en soit la raison donnée.
 - Aucune annulation ne sera prise en compte après la date de réservation définitive. Toutes les sommes restent acquises, sauf si vous deviez annuler votre séjour pour un cas de force majeure (décès, maladie grave, perte d'emploi, tous événements justifiés ne permettant pas la venue au camping).
 - Sans nouvelle de votre part 24 h après la date d'arrivée prévue, la réservation sera annulée de plein droit sans que vous puissiez prétendre à aucune indemnité.
 - Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 2.7 % du coût du séjour.
- En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping. La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable. L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier et taxe de séjour).
- En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur www.campez-couvert.com et sur notre site www.vendee-camping-bellevue.com.
- La circulation n'est pas autorisée sur le camping entre 23 h 00 et 8 h. En cas d'urgence, il suffira de prévenir la direction. Le silence doit être total entre 22 h et 8 h.
 - Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits sur le camping. Les chiens des autres catégories doivent respecter la législation en vigueur (1 seul par locatif). Vous serez tenus de ramasser les déjections. Ils ne doivent pas : rester seuls dans les locatifs, provoquer de nuisances sonores et doivent être tenus en laisse. Leur carnet de vaccination doit être à jour et présenté à l'accueil. Pour toute réservation d'un locatif avec animal, les couvertures seront retirées de l'inventaire, pour des raisons d'hygiène.
 - Assurance civile obligatoire.
 - Accès gratuit à l'étang privé et à la piscine pour toute personne ayant loué un emplacement ou un locatif. Étang de pêche et piscine non-surveillés. Accès interdit aux enfants non-accompagnés.
 - Pour des raisons d'hygiène, les shorts de bains, bermudas et tee-shirts ne sont pas autorisés dans l'enceinte de la piscine. Seuls les maillots de bains sont acceptés. Les chaussures ne sont pas acceptées sur la plage. Douche obligatoire.
 - Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
 - La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation.
 - Le règlement intérieur est à votre disposition sur simple demande et affiché à l'accueil. En cas de non respect, la direction pourra faire appel aux forces de l'ordre et vous expulser. Les litiges seront uniquement de la compétence du tribunal compétent.
- * Frais de réservation gratuits (Hors VACAF : 15 € TTC)

LA LOCATION

- L'emplacement nu réservé est loué à la nuitée. Il est disponible à partir de 13 h le jour de votre arrivée, et doit être libéré avant 12 h le jour de votre départ.
- La location est louée du samedi au samedi en juillet et août. Elle est disponible à partir de 15 h le jour de votre arrivée et doit être libérée avant 10 h le jour de départ.
- Un dépôt de garantie de 250 € sera demandé à votre arrivée et restitué à la fin de votre séjour, pour couvrir les frais dus aux éventuelles détériorations et frais de ménage fixés à 50 € s'il est jugé nécessaire.
- À votre arrivée vous avez un délai de 48 h pour nous signaler toute anomalie ou manque par rapport à l'inventaire du locatif occupé.
- Le carnet de vaccination de votre animal devra être à jour et présenté à votre arrivée, nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse et ne jamais rester seuls sur un emplacement.
- Pour la location, le nombre de personnes pouvant utiliser le matériel est de 4 à 8 selon le type de locatif. C'est un maximum, tout dépassement (après autorisation de la direction) sera facturé en sus. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
- Possibilité de louer à la nuitée suivant disponibilités.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances vous laissent le plus agréable souvenir.

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

Medicys

Saisine par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.medicys.fr

Saisine par mail : contact@medicys.fr

Saisine par voie postale : 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS

Téléphone : 01 49 70 15 93